

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
www.ens-lyon.fr

Désignation des représentants au sein du conseil d'administration du Musée des confluences

*Vu le Code de l'éducation,
Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon,
Vu le règlement intérieur de l'ENS de Lyon,
Vu la délibération n°I.4 du conseil d'administration en date du 8 novembre 2018 relative à la demande de création de l'EPCC « Musée des confluences » et approbation de ses statuts,*

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 29 septembre 2020, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé la désignation de M. Thierry Dauxois et Mme Sylvie Martin en tant que représentants de l'ENS de Lyon au sein du conseil d'administration du Musée des confluences.

Il a rappelé son attachement à l'existence de l'établissement public de coopération culturelle (EPCC) « Musée des Confluences » et a confirmé son engagement dans le fonctionnement du Musée dont l'école est un membre fondateur conformément au document joint.

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 25

Nombre de voix favorables : 19

Nombre de voix défavorables : /

Nombre d'abstentions : 6

Fait à Lyon, le 29 septembre 2020,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON

